



# TRIBUNE

journal de la FFE

juin 2005



## *Le cri du 29 mai*

*l'édito de Pierre-Yves Le Borgn'*

Le peuple français a rejeté le Traité constitutionnel européen. Ce choix n'était pas celui du Parti Socialiste, déterminé souverainement par les militants le 1er décembre dernier. Il s'impose désormais et, couplé au rejet néerlandais, sonne vraisemblablement le glas du Traité constitutionnel.

Le moment ne doit plus être aux regrets, ni aux règlements de compte, quelle qu'ait pu être la colère à l'égard de ceux qui se sont affranchis du choix majoritaire. L'urgence, c'est de prendre toute la dimension du vote du 29 mai, terrible révélateur de la fracture qui parcourt la société française. Ce vote est un cri. Il traduit toutes les insé-

curités de notre époque. Il appelle une politique plus protectrice, chez nous et en Europe. Y répondre doit être notre responsabilité.

Ce sera l'objectif du Congrès du Projet, qui se tiendra en novembre dans la région parisienne. Nous avons réussi des Congrès, nous en avons raté aussi. Si le résultat doit être d'offrir à nos compatriotes le spectacle navrant de nos divisions, nous perdrons les élections de 2007. Si nous savons au contraire construire une réelle unité sur un Projet, c'est le fondement de l'alternance que nous préparons.

Le temps n'est pas suspendu depuis le 29 mai. Raffarin a certes cédé la

place, mais la même politique de casse sociale continue. Les dépenses d'avenir et de solidarité sont sabrées. Cette politique nourrit la désespérance. A nous de présenter des propositions audacieuses sur la sécurité sociale professionnelle, la formation, la recherche, les services publics et le logement.

C'est autour du Parti Socialiste que se construira la majorité de demain. Agir ensemble doit être notre priorité pour lutter contre tous les drames du libéralisme, pour donner à nouveau envie d'Europe. Pour être à la hauteur du cri du 29 mai.

Pierre-Yves Le Borgn'  
Premier Secrétaire Fédéral

### SOMMAIRE

- p. 1 : Edito
- p. 2 : Analyse des résultats  
Carnets de campagne
- p. 3 : L'avenir du PS et de la Gauche  
Programme Convention FFE
- p. 4 : Politique culturelle à l'étranger
- p. 5 : Bilan des comités pour l'emploi
- p. 6 : Le reflux de l'extrême droite en  
Autriche  
Hommage à Claude Pierre
- p. 7 : Dette et développement
- p. 8 : Fiche pratique

### *La disparition de Claude Pierre*

*Claude Pierre, qui fut secrétaire général de l'ADFE de 1996 à 2000, nous a quittés le 16 mai, après un dernier voyage dans cette Algérie qui était devenue sa seconde patrie.*

*Il fut jusqu'au bout le militant passionné de toutes les causes de justice et de liberté, de la solidarité active avec les rapatriés, de l'entraide et de l'humanisme.*

*Tous ceux qui l'ont connu garderont le souvenir précieux de son sourire, et de la bonté et de la modestie de l'homme de cœur et d'intelligence.*

*La FFE s'associe au deuil de sa famille et de ses proches.*

*(voir p. 6 l'hommage à Claude Pierre)*

## **Les Français de l'étranger ont dit "oui" à 81%**

Si la collectivité des Français de l'étranger était un département, c'est ce département-là qui aurait, le 29 mai dernier, donné au "oui" son plus gros score. En effet, quelque 81% de nos compatriotes inscrits sur les listes des centres de vote ont voté en faveur du Traité constitutionnel européen. Ce score n'est en retrait que d'un point par rapport au "oui" au Traité de Maastricht en septembre 1992. Le "oui" l'emporte dans chacun des 203 centres de vote. Il réalise sa meilleure performance en Jamaïque (96%) et sa moins bonne au Rwanda (58%).

Comment interpréter ces résultats pour le moins différents de la tendance en métropole ? Très certainement par l'engagement européen des Français de l'étranger, qu'ils vivent dans l'Union européenne ou au dehors. C'est une constante de leur

comportement électoral. Les élections européennes, lorsqu'elles étaient encore organisées dans les centres de vote, voyaient en effet les suffrages se porter régulièrement sur les listes des partis favorables à la construction européenne. Les listes socialiste, verte et UDF avaient ainsi devancé la liste Sarkozy en juin 1999. L'expérience de la vie hors de France conduit à regarder la construction européenne dans une perspective plus large, davantage dépassionnée à l'égard des enjeux immédiatement nationaux du débat français. Sur un sujet transnational tel que celui-ci, la perception par la société du pays de résidence n'est pas sans influence électorale non plus.

Le scrutin du 29 mai s'est déroulé sur la base d'une liste électorale trois fois supérieure en nombre d'inscrits à celle de sep-

tembre 1992. Le nombre de suffrages exprimés le 29 mai représentait la totalité des inscrits de 1992. En 2007, la liste devrait compter près de 500.000 électeurs inscrits. Le décalage entre la croissance soutenue des inscriptions et la chute de la participation (33% le 29 mai, en retrait de 9 points par rapport à 1992) n'en est que plus frappant. Les Français de l'étranger ne votent pas, non pas parce que la politique ne les intéresse pas, mais parce que l'urne est souvent à une distance dissuasive des lieux où ils vivent. Que faire ? Se battre pour l'ouverture de bureaux de vote décentralisés, mais surtout mener le combat pour la généralisation du vote à distance. C'est le seul moyen de rétablir dans les faits l'égalité devant le suffrage entre les Français de l'étranger et les Français de métropole.

P.Y. L.B.

## **Carnets de campagne**

**Les sections FFE ont organisé plus de quarante réunions publiques sur le projet de constitution. Il s'agissait le plus souvent de réunions d'information, souvent aussi co-organisées avec les sections ADFE. Quelques échos, parmi ceux qui sont remontés à la FFE.**

A **Tananarive**, une centaine de participants ont bravé un orage tropical et répondu à l'invitation de l'ADFM et du cercle Jean-Jaurès. Richard Yung a présenté les dispositions du Traité, et répondu aux questions diverses de l'assistance.

A **Nairobi**, la section socialiste du Kenya avait invité les Français de Nairobi à une conférence de Richard Yung. L'ambassadeur de France, le proviseur du lycée Diderot et plusieurs dizaines de personnes ont assisté à la conférence et posé de nombreuses questions sur le contenu du Traité.

Table ronde sur la situation politique en France et le référendum, à l'Institut for European Studies de **Dublin**, en présence de Frédéric Grasset, ambassadeur de France. Interview sur les mêmes ques-

tions pour la chaîne de radio Newstalk 106. Puis réunion organisée par la section PS à l'Alliance Française.

À l'invitation de la section PS de **Genève**, Richard Yung a animé une réunion de présentation du TCE, et des principaux arguments pour le OUI. Les camarades des partis frères au sein du PSE ont ensuite expliqué les positions de leur propre pays, et un débat de deux heures a été ouvert avec les participants.

A **Rabat**, environ 160 personnes ont répondu à l'invitation de Christine Léger et d'André Cadot, conseiller à l'AFE. Au cours du débat qui a suivi, plusieurs intervenants ont insisté sur les conséquences néfastes pour le Maroc et les pays du Sud d'un rejet du texte par la France.

Réunion-débat de Richard Yung avec une quarantaine de participants à l'Académie Diplomatique de **Vienne**.

En Europe du Nord, autour de la table d'une crêperie à **Stockholm** avec des élèves du lycée français, à l'occasion d'un dîner-buffet à Helsinki, Monique Cerisier ben Guiga s'est efforcée de répondre à la question réitérée : "Mais pourquoi diable des Français de France veulent-ils voter non ?".

En **Grèce** et en **Espagne**, les sympathisants d'ATTAC et les adhérents de la FSU disposaient d'argumentaires pour le non. En réponse, Monique Cerisier ben Guiga a expliqué la différence entre économie de marché et ultralibéralisme, et les avancées politiques et sociales que le traité apportait. Le débat a toujours été respectueux et amical.

La section PS de **Mexico** a invité à une réunion publique à l'alliance française sur "oui ou non au TCE". Sont venus une trentaine de participants, des jeunes surtout.

## Tirer les conséquences du 29 mai

**Le vote du 29 mai nous oblige à réviser notre analyse de la société française et de sa situation politique, d'autant que la FFE, avec la majorité du PS, avait à 82 % défendu le OUI.**

Le résultat est clair dans ses différentes lectures, et en particulier dans le fait qu'il y a une composante de NON de gauche et pro-européen qui a fait gagner le NON, ce qu'on pourrait regretter comme contraire à la position majoritaire du PS, mais qui est plus en accord avec l'opinion publique. Mais le NON marque aussi une crise beaucoup plus profonde dont l'Europe n'est qu'une des illustrations.

Le PS n'a pas de projet alternatif suffisamment crédible et fort pour mobiliser son électorat : nous n'avons pas su répondre à l'insécurité de l'emploi, dans la cité et dans le monde ; nous n'avons pas répondu à un certain nombre d'aspirations nouvel-

les. Rebâtir le Projet sera la tâche du Congrès même si nous n'avons pas beaucoup de temps.

Il y a une crise de confiance dans la représentation politique ; nous aurons à faire des propositions sur le non cumul des mandats, sur leur limitation, sur la formation et sur le statut des élus.

Il nous faut redéfinir une stratégie politique et sociale, en particulier vis-à-vis de nos anciens partenaires de l'Union de la gauche en terme de programme de gouvernement et d'accord électoral pour les législatives, en sachant que le PC et les Verts présenteront chacun leur candidat à l'élection présidentielle.

Quant à notre projet européen, qu'en faire, et pour ceux qui ne sont pas souverainistes et qui sont engagés pour une Europe forte, comment reprendre l'initiative ? Faut-il se battre pour faire ratifier le projet de Traité ou

au contraire serait-il plus clair de le considérer comme politiquement mort ? Est-il possible de le réviser et sur quels points ? Sur les trois points mis en avant par Laurent Fabius (modifier la règle de l'unanimité pour amender le Traité constitutionnel et pour la mise en oeuvre des coopérations renforcées, suppression de la partie III) ? Que faut-il préserver du projet de Traité, et comment : un ministère européen des Affaires étrangères, une Présidence élue pour deux ans et demi, les nouvelles pondérations de vote, la Charte des droits fondamentaux, le Pacte de Solidarité, une gouvernance économique pour l'euro ? Faut-il revoir la question de l'élargissement pour les Balkans et pour la Turquie ?

Ce ne sont que quelques uns des points du débat que nous devons mener à terme d'ici le Congrès.

Richard Yung  
Sénateur des Français hors de France

## Convention fédérale - 29 et 30 août 2005

### Lundi 29 août 2005

- 9h-10h Accueil des participants et des invités par Pierre-Yves Le Borgn', premier secrétaire fédéral
- 10h-11h **Débat de politique générale** avec François Hollande, premier secrétaire du Parti Socialiste
- 11h15-13h **Féminisme : enjeu politique et socialiste**  
Débat avec Rejane Senac (déléguée nationale "femmes et parité en politique") et Dominique Aguessy, secrétaire fédérale aux questions de société
- 14h30-17h30 **Les contributions nationales et la contribution fédérale pour le Congrès**  
Débat avec la participation de représentants nationaux des contributions générales
- 17h30-19h **La situation politique en Afrique**  
Débat avec Guy Labertit, délégué national à l'Afrique, et Jean-Daniel Chaoui, secrétaire fédéral à la mondialisation

### Mardi 30 août 2005

- 9h-9h30 Petit-déjeuner pris en commun dans la cour Pierre-Bérégovoy
- 9h30-10h 30 **Rapports moral et financier** ; présentation du budget 2005-2006
- 10h 30 -11h **Présentation des programmes des candidats au poste de premier secrétaire fédéral**
- 11h30 -13 h **Questions statutaires** et débat sur la réforme du mode de désignation des candidats socialistes aux élections sénatoriales
- 14h30-17h30 **L'Union européenne et la solidarité : les leçons des derniers évènements**  
Débat avec Pierre Moscovici, secrétaire International et vice-président du Parlement européen ; Evelyne Gebhardt, députée européenne SPD, rapporteure du projet de directive "Bolkestein" ; Béatrice Patrie, députée européenne; Philip Cordery, secrétaire général du PSE
- 17h30-18h Conclusions du premier secrétaire fédéral et clôture de la Convention.

**Carnets de campagne ..suite.....**

**A Taiwan, Bangkok, Pondichéry** profitant de la tournée de prise de contact de notre sénateur, les sections n'ont pas manqué d'organiser des rencontres sur le thème du TCE

**A Francfort** on n'a pas manqué d'occasions de débattre du Traité ! A l'initiative de Jean Marie Langlet, trois rencontres ont été organisées: la première avec la collaboration de la section SPD locale et la participation de Richard Yung , la seconde au lycée français a passionné le public lycéen et la dernière avec André Vallini , député de l'Isère et membre du BN qui a réuni un public attentif C'est à un débat contradictoire avec Remi Chatel , fervent partisan du non que Pierre-Yves Le Borgn' a été convié par l'ADFE.

**A Bruxelles** c'est Ana Maria GOMES, députée socialiste portugaise au PE membre Commission des affaires étrangères, membre Commission des droits de la femme et de l'égalité des genres qui a assuré la présentation des arguments en faveur du TCE, arguments que Bernard Poignant , député européen, n'a pas manqué de reprendre à l'occasion de la fête du centenaire du PS organisée par la section de Belgique.

**A Moscou** , c'est dans la salle de l'ambassade de France que Jean-Yves Leconte a présenté devant un public attentif les raisons de voter OUI au TCE

**A Berlin**, Pierre Yves Le Borgn' a rencontré les membres de la section et de la communauté française autour d'un pot amical mais néanmoins studieux au Café Victor....

**A New York** c'est à l'occasion d'un pique nique dans Central Park que les français ont pu débattre de manière spontanée avec les membres de la section . Quant à Christophe Monier et Corinne Narassiguin , ils ont répondu aux nombreuses questions qui ont été posées par les participants de la Conférence-débat organisée par l'ADFE avec, comme invité, Pierre-Louis Lempereur , Premier Secrétaire de la Représentation du Conseil européen près les Nations-Unies.

**A Fribourg**. un public nombreux est venu s'informer et se documenter au cours d'une soirée débat contradictoire organisée par l'ADFE et dont les orateurs étaient Pierre-Yves Le Borgn' et Remi Chatel

**En Pologne** , que ce soit à Walbrzych ou à Varsovie en compagnie de Mark Borowski, candidat SDPL à la Présidentielle , Jean-Yves Leconte a

développé devant un public conquis les arguments pour voter OUI au Traité.

**A Liège**, c'est devant un public intéressé que Pierre-Yves Le Borgn' a expliqué et défendu ses raisons de voter OUI à l'occasion d'un débat contradictoire.

**A Frankenthal** à l'occasion d'une réunion contradictoire notre Premier secrétaire fédéral, Pierre-Yves Le Borgn', s'est trouvé confronté à des militants d 'ATTAC, fort bien préparés : le débat fut rude et intense.....mais passionnant pour le public

**A Munich** c'est devant une salle bondée et pendant plus de trois heures que Pierre-Yves Le Borgn' et Rémi Chatel ont débattu et répondu aux multiples questions d'une assistance qui s'est totalement passionnée pour le sujet.....

**A Bamako** a été organisée une conférence débat avec le chef de Délégation de la Commission européenne, occasion pour les français de mieux connaître les fonctionnement des institutions européennes et de mieux cerner les enjeux du traité.

Et c'est **à Kiev** que s'est tenue la toute dernière réunion organisée dans la cadre de la Fédération ou avec des membres de la Fédération : elle était animée par Jean-Yves Leconte et a brillamment clôturé cette campagne fédérale .

**Pique nique pour l'Europe à Central Park.....**

### ***Amendement des statuts fédéraux***

Une commission fédérale ad hoc représentant l'ensemble des courants de notre Parti s'est mise en place au lendemain du Congrès de Dijon afin de procéder à un toilettage des statuts de la FFE au regard des statuts nationaux. Cette commission est composée de Christian Castagna (motion C), Jean-Marie Langlet (motion D), Mickaël Laurans (motion E) et Pierre-Yves Le Borgn' (motion A, succédant en avril 2005 à Olivier Bostedt-Roux). Elle présentera un rapport à l'occasion de la Convention Fédérale.

En parallèle, un débat a été engagé en novembre 2004 sur la réforme du mode de sélection des candidats socialistes aux élections sénatoriales. Douze contributions ont été soumises (sections de Bangkok, Berlin, Francfort et Rabat ; Annick Bakhtri, Claude Chapat, Monique Cerisier-ben Guiga, Jacques Gérard, Claude Girault, Jean-Yves Leconte, Edouard Mayoral et Claude Vilain).

Mandatée par le Bureau Fédéral en avril 2005, une commission fédérale ad hoc, composée de Christian Castagna (motion C), Jean-Daniel Chaoui (motion A) et Philippe Lazerme (motion E), a procédé à une synthèse partielle des contributions reçues et présentera devant la Convention Fédérale trois propositions alternatives.

Tant le toilettage statutaire que la réforme du mode de sélection des candidats aux élections sénatoriales sont normalement du ressort de la Convention Fédérale.

Cependant, dans le souci d'organiser le débat le plus large et inclusif possible au sein de la FFE, le Bureau Fédéral a décidé de présenter ces modifications au vote direct des militants.

Conformément à l'article 4.4 de nos statuts nationaux, le Bureau Fédéral a obtenu de la Commission Nationale des Conflits et du Conseil National l'accord pour proposer au vote de la Convention Fédérale des 29 et 30 août l'amendement ci-contre, qui modifie l'article 40 de nos statuts fédéraux et permet le vote direct des militants

L'adoption de cet amendement de l'article 40, lors de la Convention fédérale, permettrait de soumettre les projets de toilettage statutaire et de réforme du mode de sélection des candidats aux élections sénatoriales au vote des militants à l'occasion du Congrès du Mans

### ***Proposition d'amendement de l'article 40 :***

***Sans préjudice de l'article 4-4 des statuts du Parti, la révision des présents statuts est de la compétence exclusive du vote des militants organisé par la Convention fédérale. Aucune proposition de modification ne peut être soumise à la délibération des militants sans avis préalable de la Convention fédérale et avis conforme de la Commission nationale des Conflits.***

### ***Article 40 dans sa version originelle :***

Sans préjudice de l'article 4-4 des statuts du Parti, la révision des présents statuts est de la compétence exclusive de la Convention Fédérale. Aucune proposition de modification ne peut être soumise à la délibération de la Convention Fédérale sans avoir été adressée un mois au moins avant la réunion de la Convention.

# Construire une politique culturelle extérieure pour la France

*Dans le cadre de la réflexion collective sur le Projet socialiste, la FFE a tenu le 16 avril, à l'occasion de son Bureau fédéral, le deuxième atelier de travail sur les thèmes concernant les Français hors de France : l'enseignement, la culture, avec la participation de spécialistes de ces questions.*

*Le troisième atelier, centré sur la réforme du MAE a eu lieu le 25 juin.*

### **Diffusion culturelle : Quelle ambition ? Quels outils ?**

Une réflexion qui aborde l'ensemble des domaines d'action culturelle.

Les objectifs de la politique culturelle extérieure de la France sont rarement définis, hiérarchisés, assortis de choix budgétaires assumés, souligne Monique Cerisier ben Guiga.

Les cibles sont déterminées par zones géographiques ou par type de public. Les moyens financiers inscrits au budget du ministère des Affaires étrangères, sont répartis ensuite entre différentes agences concernées.

Deux méthodes d'action en présence : la diplomatie d'influence gérée par le ministère des Affaires étrangères par l'intermédiaire de ses représentants consulaires ; la gestion par les associations telles que l'Alliance française, l'Agence pour l'enseignement du français à l'étranger, l'Agence pour la promotion artistique, l'Association pour la diffusion de la pensée française.

Deux des priorités définies par la gauche de 1997 à 2002 ont été atteintes : la relance de l'accueil d'étudiants étrangers en France et celle de l'audio-visuel. Par contre, on constate :

- le délitement du réseau culturel s'agissant des alliances françaises ou des centres culturels ;
- le transfert du financement des écoles aux familles ;
- la priorité donnée au recrutement local et aux fonctionnaires ;
- la diminution des crédits alloués au ministère des Affaires étrangères dans son ensemble, à l'action culturelle dans le

cadre de ce budget.

Les collectivités territoriales, souligne Roger Tropéano, les villes et les régions ont aussi une politique culturelle qui dépasse les jumelages et demande de travailler en réseau. Les enjeux européens et internationaux, notamment la convention sur la diversité culturelle, actuellement en préparation à l'UNESCO, sont importants pour l'avenir.

### **Quelles priorités voulons-nous défendre ?**

Avec quels moyens financiers ? Quelle sera la part de financement public ? De financement privé ?

L'objectif de promotion de la diversité culturelle pâtit d'un déficit de partenariat et du chevauchement des notions de rayonnement culturel et de développement.

### **Politique de ressources humaines.**

La direction générale de l'action culturelle présente des faiblesses. L'hétérogénéité de ses cadres est accentuée par la nomination d'agents de passage. Elle manque de spécialistes des finances et de l'action culturelle extérieure. Elle manque de stratégie globale. L'instabilité des crédits et une décentralisation factice laissent l'initiative localement aux ambassadeurs. La mise en œuvre de structures parallèles qui se combattent, le peu d'intérêt manifesté par les partis politiques, affaiblissent le dispositif culturel.

Le danger de privatisation du fonctionnement de l'enseignement doit être pris en considération.

### **Aménagements et réformes nécessaires.**

Nous devons défendre la diversité culturelle. Il faudrait s'allier aux langues qui gagnent au plan international, accepter de parler d'autres langues et encourager les autres à en faire autant pour le français, accroître la place du français dans l'enseignement local des différents pays.

L'autonomie des institutions culturelles doit se situer dans un cadre politique défini. Il faudra donc redéfinir les objectifs autrement que par la répartition des budgets.

Il faudra envisager que le système puisse s'autofinancer par un mécénat local.

Repenser les propositions de co-tutelle, l'envisager avec le ministère de la Culture. Une Agence qui rassemble les institutions assurant l'externalisation de l'action culturelle de la France s'orientera vers le statut de Groupement d'intérêt public. Il s'agira également de redéfinir le partenariat avec l'Alliance française, un label connu partout.

Dominique Aguessy

## **Les participants à l'atelier**

*Invités* : Jean-Pierre Bayle, Président de la Mission laïque ; Jean-Claude Jacq, Secrétaire général de l'Alliance française ; Alain Marquer, Directeur des relations internationales de l'Alliance française ; Roger Tropéano, Secrétaire national du PS à la culture ; Gérard Bilet, délégué CFDT au ministère des Affaires étrangères, Thierry Volck, Fédération des conseils de parents d'élèves.

*Conseillers AFE* : Claude Chapat ; Mona Muraccioli ; Marie-Claire Simon.

*Les sénateurs* : Monique Cerisier-ben-Guiga ; Richard Yung.

*Les membres du Bureau fédéral* : Pierre-Yves Le Borgn' ; Jean-Daniel Chaoui ; Hélène Conway, Christian Castagna (Conseil fédéral, remplaçant Elisabeth Garreault) ; Jean-Yves Leconte ; Joël Leuret ; Manon Mondoloni ; Valérie Rabault ; Dominique Aguessy, Aude Yung.

# Le dynamisme des comités pour l'emploi

La Commission permanente pour l'emploi et la formation professionnelle des Français de l'étranger a examiné le bilan pour 2004 de l'action des 48 Comités consulaires pour l'emploi et la formation professionnelle (CCPEFP) actifs dans le réseau diplomatique. Une hausse des activités de l'ordre de 34% a été notée; 14 comités perçoivent maintenant des concours financiers s'ajoutant à la subvention du MAE. La Commission a aussi noté que 10 comités ont organisé des stages qui ont permis à 298 Français d'obtenir des qualifications diplômantes qui ont amené 130 personnes à trouver du travail.

La Commission a procédé à la répartition des crédits disponibles pour 2005 et a accordé les crédits demandés pour la plupart des actions de formation professionnelle. Les subventions demandées ont été, en règle générale, accordées à l'exception des projets mal définis qui n'ont pas pu être soutenus.

En 2004, le MAE a dépensé 1.231.917 euros pour l'emploi et 168.083 euros pour la formation professionnelle.

Sauf deux d'entre eux dont les subventions ont été suspendues, les comités affichent

cette année un dynamisme en progrès - Athènes est passé de 31 à 83 placements, Munich de 116 à 133, Los Angeles de 45 à 103, Toronto de 17 à 82, Hong-Kong de 45 à 111. Quelques nouvelles bourses d'emploi ont pu être ouvertes. Les comités ont ouvert leur comptabilité afin de pouvoir recevoir des concours financiers autres que les subventions du MAE. A Amsterdam, l'Association " France Emploi" facture ses services et parvient à s'autofinancer à hauteur de 40%. Le taux d'autofinancement atteint 89% à Pékin, 43% à Hong Kong, 45% à Mexico.

Une analyse des résultats fait ressortir les faits suivants :

- 33% des placements concernent des employés ; 25% des cadres supérieurs
- 53% sont des placements de jeunes de 26 à 35 ans ;
- les femmes représentent 54% des placements ;
- 61% des placements se font en Europe.

La LOLF sera appliquée à partir du 1er janvier 2006. Elle introduira un contrôle de gestion et une culture d'objectifs et résultats. Les très bons résultats obtenus au regard des 2 critères, placements et taux d'autofinancement,

nous permettront de défendre les CCPEFP avec des arguments renforcés. Le Directeur a fait le point sur l'expérimentation des comités consulaires à Bangkok, Barcelone, Dakar, Francfort, Montréal, Tel Aviv et Tunis. Le problème principal semble résider dans la comptabilité publique qui n'accorde pas la latitude d'action prévue et préconise la création d'associations de droit local, liées à l'Etat par convention. D'autre part le régime dérogatoire autorisant la gestion par comptes de dépôts de fonds des CCPAS, qui leur permet de percevoir dons et legs, ne pourra être maintenu après la mise en oeuvre de la LOLF. Le Directeur propose d'étudier les moyens législatifs qui permettraient de surmonter le décret de 1962 sur la comptabilité publique, voire la LOLF.

J'ai exprimé mes inquiétudes d'une part sur les délais de mise en oeuvre de l'expérimentation et le bilan que les comités pilotes seront censés tirer après quelques mois d'activités seulement, mais aussi sur l'obligation de résultats alors que les comités ne peuvent pas gérer les recettes perçues. Le Directeur a reconnu qu'un délai de deux ans aurait été préférable.

Hélène Conway

### Réseau des écoles françaises

Des familles qui assument de plus en plus de charges financières, des établissements qui se paupérisent ou qui tendent à devenir « des boîtes à bac » : un autre système est-il entrain de se mettre en place?

Devant l'attente très forte des Français hors de l'Union Européenne, le Projet de la FFE devra distinguer la situation des établissements scolaires en Europe et hors d'Europe. Il n'est plus certain que les Français à l'étranger souhaitent mettre leurs enfants dans les établissements français. Il y aurait lieu de faire un audit du coût de ce type d'enseignement par établissement au regard des objectifs annoncés.

La revendication de la gratuité de l'école française à l'étranger continue d'avoir des défenseurs. Mais l'évolution des situations la remet en cause.

Les solutions passent par un engagement européen.

Il faut s'orienter vers la création d'un diplôme européen, répondant à un même cursus pour tous. Parallèlement, il faut faire baisser la quote-part des parents d'élèves dans les frais d'écolage. La coopération doit aussi être développée avec l'Europe centrale par la reconnaissance bilatérale des systèmes respectifs d'enseignement.

Il faudra reprendre l'étude des modalités de co-tutelle, s'orienter vers la création d'une Agence européenne de l'enseignement.

D. A.

### Sondage sur les consulats

Quatre adhérents d'Ottawa lancent une enquête visant à évaluer la qualité des services dispensés par les consulats auprès des Français établis hors de France. Ils ont élaboré un remarquable questionnaire-sondage qui, espèrent-ils, devrait nous aider à collecter quelques données pertinentes.

Le questionnaire a été envoyé sur le forum de la FFE. On peut le demander à l'adresse courriel suivante : [enquete\\_consulat@yahoo.fr](mailto:enquete_consulat@yahoo.fr).

Saluons cette initiative intéressante, et qui sera très utile pour défendre nos demandes, en sections comme au niveau de la FFE. Donc : remplissez nombreux le questionnaire !

# Autriche : l'explosion en plein vol de l'ex-parti de Jörg Haider

**De bonnes nouvelles nous arrivent d'Autriche. Le parti d'extrême droite FPO est en chute libre, tandis que le SPO social-démocrate sort vainqueur des consultations électorales.**

Suite à l'élection législative de 1999, le parti conservateur (ÖVP) de Wolfgang Schüssel avait rejeté une grande coalition avec le SPÖ et conclu une alliance avec le FPÖ de Jörg Haider soulevant une immense campagne de réprobation avec à la clef des sanctions politiques sans précédent en Europe à l'égard de l'un de ses pays membres. Lors de ce



P. Avédikian, M. Cullin, E. Kervarrec, M. Gusenbauer (chef du SPÖ), R. Yung

scrutin de 1999, l'ÖVP et le FPÖ avaient recueilli chacun 27% des voix. Lors de l'élection législative suivante en 2002, l'alliance avait été reconduite avec une ÖVP triomphante recueillant plus de 42 % des suffrages et un FPÖ à 10%.

Depuis, le FPÖ n'a cessé de perdre du

terrain encaissant de cuisantes défaites lors des 11 derniers scrutins. Seule exception, l'élection régionale de Carinthie de 2004 au cours de laquelle Jörg Haider a difficilement sauvé son poste de gouverneur régional, menant d'ailleurs une campagne personnelle et se gardant bien de se réclamer du FPÖ. Cette alliance, moralement inacceptable s'est avérée

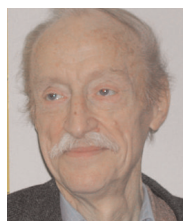
politiquement payante pour le chancelier Schüssel qui a étouffé son allié-ennemi Jörg Haider et renforcé le camp conservateur. De son côté, le parti social-démocrate, SPÖ, n'a cessé de remporter des succès électoraux même si son secrétaire général, Alfred Gusenbauer, semble avoir du mal à apparaître comme le leader charismatique attendu par les forces progressistes.

Confronté au problème de sa propre survie et dans la perspective des législatives qui auront lieu à l'automne 2006, le FPÖ s'est quant à lui tout simplement sabordé. Jörg Haider et les cadres influents du parti ont créé un tout nouveau mouvement, le BZÖ " l'alliance pour l'avenir de l'Autriche ", laissant le parti du FPÖ aux mains

de l'aile dure menée par le chef du parti viennois Hans Strache et le parlementaire européen et ex-idéologue de Jörg Haider, Andreas Mölzer. Cette épisode n'est pas sans rappeler la scission FN-MNR en France, à la différence que le BZÖ gouverne avec le chancelier Schüssel.

Où va l'Autriche dans ces conditions? Même si cela peut apparaître étrange, il est fort à parier que cette coalition ira au terme de son mandat ou du moins de ce qu'il en reste. En effet, si l'on en croit les sondages, des élections anticipées conduiraient à ce jour certainement à la disparition du FPÖ et du BZÖ de la représentation parlementaire. Dans cette hypothèse, le chancelier Schüssel devrait donc trouver une alliance moins confortable, soit avec le SPÖ mais plus vraisemblablement avec les Verts à la veille de la présidence autrichienne de l'Union débutant le 1er janvier 2006. Or, pour ce rendez-vous historique en forme de revanche après les sanctions de 1999, le chancelier Schüssel ne laisserait sa place à aucun prix.

Pierre Avedikian  
Secrétaire de la section de Vienne



## hommage à Claude Pierre

Né en 1937 à Argenteuil, Claude Pierre entre à 17 ans à l'Ecole normale d'instituteurs, et dès le début de la guerre d'Algérie s'engage dans l'action politique anticoloniale et pour la paix en Algérie, en particulier au PSU et à l'UNEF.

Muni d'une licence d'Histoire-géographie, il arrive à Alger en 1962, où il enseignera cette matière pendant 32 ans, d'abord au lycée Okba entre Casbah et Bab-el-Oued, puis après l'arabisation de l'enseignement

au lycée français Descartes. C'était un enseignant hors pair, passionné par sa matière et cependant pédagogue avant tout, convaincu que ceux à qui l'on enseigne sont plus importants que ce que l'on enseigne.

Rentré en France en 1994 à cause de la fermeture des établissements français, il termine sa carrière comme professeur agrégé.

Parallèlement, il s'est engagé pour la communauté française en Algérie (élu au CSFE en 1985), les réfugiés d'Algérie (il crée en

1994 une association pour les repliés d'Algérie), les Français dans le monde (secrétaire général de l'ADFE puis vice-président en 2000), les réfugiés en général (vice-président du CEFER), pour le soutien aux démocrates algériens (co-fondateur de la revue " Pour ").

Toute sa vie a été consacrée à l'entraide et à la solidarité, à la lutte pour la justice et les droits de l'homme.

Nous avons perdu le modèle du militant ouvert et généreux. Et un ami.

A.Y.

# Dette et développement

**Le G8 a annulé la dette publique de 18 PPTE (pays pauvres très endettés). Une bouffée d'oxygène, mais cette décision ne s'inscrit pas dans un ensemble cohérent de sortie du sous-développement. Les difficultés structurelles restent en place, il est fort probable que nous retrouverons ces pays avec une dette comparable dans quelques années.**

L'accord signé le 10 juin à Londres entre les pays du G8 est symbolique de la mauvaise conscience des pays très riches vis à vis des 3 milliards d'êtres humains vivant avec moins d'un dollar par jour. En effaçant d'un coup de gomme la dette multilatérale de 18 PPTE (pays pauvres très endettés), le G8 a généreusement sacrifié 40 milliards de dollars. Neuf autres pays pourraient dans les 12 à 18 mois bénéficier du même allègement de leur fardeau, et 11 autres dès qu'ils auront réuni les conditions nécessaires.

Sans doute, quand on vit dans la misère, la famine, et que l'espérance de vie n'atteint pas 40 ans, toute aide est bonne à prendre - même si une partie seulement arrive à ses destinataires. Et il faut saluer cette décision, qualifiée à juste titre d'historique.

Il faut aussi en noter les limites :

D'abord seule la dette multilatérale publique, celle contractée auprès du FMI, de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement, est concernée. La dette privée (auprès des banques privées internationales) des pays en voie de dévelop-

pement se montait fin 2001 à 1600 milliards de dollars. A comparer avec le cadeau de 40 milliards.

Ensuite le nombre de pays bénéficiaires - 18- est trop faible. Certes, il faut bien commencer. Mais le G7 lui-même avait établi en 1996 la liste des PPTE dont la dette devait être allégée, et ils étaient 42.

Car il ne suffit pas d'être pauvre et très endetté pour voir ses créances effacées. Il faut remplir les conditions, fixées par les institutions internationales, FMI en tête : réformes structurelles, privatisations, ouverture au marché international, c'est-à-dire aux produits des pays industrialisés. Ce qui d'une part limite le nombre de pays éligibles, d'autre part contrecarre leurs efforts de développement, rendus vains par l'inégalité entre leurs modestes productions et celles, subventionnées, des pays industrialisés.

Enfin, se pose la question du financement de la remise de dette de 40 milliards. Une partie pourrait être prise sur le fonds de réserve du FMI destiné à l'aide d'urgence - autant de moins qui sera disponible pour les

PPTE. La plus grosse partie sera assumée par les pays signataires, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement n'étant pas du genre à faire de cadeau. Et c'est là que le bât blesse : où les pays industrialisés trouveront-ils l'argent, sinon dans les fonds destinés à l'Aide publique au développement ? En somme, ce qu'on donne d'une main est retiré de l'autre.

Cette Aide publique au développement justement est bien le nœud du problème. Elle se monte actuellement à 50, peut-être 80 milliards de dollars par an, bien en-deçà du taux de 0,7 % du PIB des pays développés, engagement qu'ils avaient pris .... il y a 30 ans. Il faudrait doubler cette somme pour remplir l'objectif fixé par l'ONU lors du sommet du Millenium : diviser par deux la pauvreté d'ici 2015.

L'accord du 10 juin du G8 n'est donc qu'un premier pas, et ne doit pas faire oublier les responsabilités de chaque pays riche devant le sous-développement.

R.Y.

### La tutelle sur les pays du Sud : l'exemple malgache

Il est étonnant de voir les représentants des institutions internationales (Banque Mondiale, FMI, UE, FAO, PNUD...) participer, à côté des ministres, aux séminaires gouvernementaux à Tananarive et aux choix politiques de ce pays, pas seulement en ce qui concerne l'économie. James Bond, représentant du FMI, s'exprime fréquemment dans les journaux, donnant son sentiment sur tel aspect de la politique du gouvernement, accordant "encouragement ou réserve". Les Malgaches ne bronchent pas, sachant que les "crédits en millions de dollars" sont à ce prix. A l'exemple de Madagascar, bon nombre de pays du Sud qui vivent essentiellement de l'aide internationale sont ainsi mis sous tutelle par les institutions internationales, principalement le FMI et la Banque Mondiale, qui imposent des conditions orientées vers un libéralisme économique évident. L'Aide publique au développement est bien un outil politique !

Jean-Daniel Chaoui

### Le loup dans la bergerie

Paul Wolfowitz, le nouveau président de la Banque mondiale sur proposition de George W. Bush, ou comment l'on passe de secrétaire adjoint à la Défense, au chevet des PPTE... Paul Wolfowitz, 61ans, est identifié en effet pour être l'un des principaux artisans de la guerre en Irak, et le chef de file du courant néo-conservateur au sein de l'administration américaine, idéologue de la démocratisation du Grand Moyen-Orient. Expert en question de défense, sa seule expérience en matière de développement se limite à ses trois années comme ambassadeur des USA en Indonésie de 1986 à 1989 et, auparavant, chargé pendant trois ans des relations avec une vingtaine de pays d'Asie du Sud-Est au Département d'État. Les Européens se sont vus contraints d'avaloir sans broncher cette "couleuvre américaine" au nom de l'accord tacite qui veut que les Américains choisissent le président de la BM alors que l'Europe désigne celui du FMI. Convenons que tout cela ne fait pas très sérieux, et écorne la crédibilité les Institutions internationales. Mais "l'homme a du cœur" selon G.W. Bush. Espérons surtout que les pays en développement ont le cœur bien accroché ! Lamentable...

J.D.C.

## Fiche pratique

**Pour que le travail de nos stagiaires profite au plus grand nombre, "Tribune" commence avec ce numéro la publication des conclusions de leur formation.**

### → Comment fidéliser les adhérents

Il ne suffit pas de recruter, de développer et d'animer une section. Plus dur peut-être est de fidéliser, de retenir ceux qui sont venus mais qui se lassent, se découragent et ont des tentations centrifuges, malgré de réelles convictions.

*Voici quelques idées qui pourraient les "retenir" :*

1. Des réunions de section à jour fixe (par exemple le 2e mercredi du mois) en évitant les week-end.
2. Espacer les réunions: pas plus d'une par mois.
3. Des horaires acceptables par le plus grand nombre.
4. Dans un lieu accessible au plus grand nombre.
5. Envoyer des convocations écrites.
6. Faire des comptes-rendus des réunions précédentes.
7. Recontacter et relancer les adhérents qui ne se manifestent plus.
8. En réunion, donner la parole à ceux qui le souhaitent ; sans être trop directif ni trop conciliant, l'animateur doit trouver un juste milieu.
9. Savoir entretenir des relations personnelles humaines avec les adhérents.
10. Ordre du jour des réunions : aux points classiques, rituels (courrier, infos, vie de la section, vie fédérale, politique intérieure française, Monde etc...), il faut savoir ajou-

ter parfois des thèmes d'actualité, au besoin organiser des dîners-débats à thèmes.

**11.** Profiter du passage dans votre ville de personnalités responsables du parti ou élus socialistes.

**12.** Relations avec les partis frères lorsqu'il n'y a pas de risque pour la section par rapport aux autorités du pays de résidence;

**13.** Penser à l'aspect convivial d'une réunion de section : boissons, casse-croûtes...

### → Comment augmenter le nombre de cartes et de cotisations versées

*Trois étapes :*

#### 1) Identifier les Français du pays de résidence

Il s'agit de créer une base d'adresses et de contacts. Ce qui implique que des membres de la CA aient un minimum de connaissances des outils informatiques de gestion d'adresses.

*Où repérer les Français ? Par exemple, dans :*

- . archives de la section et anciens sympathisants "dormants"
- . ambassades et consulats. Liste de votants.
- . syndicats français
- . entreprises françaises
- . Français en entreprises étrangères
- . bi-nationaux
- . partis frères (bi-nationaux, assistance et support locaux)
- . ADFE : lieu principal de contacts fructueux potentiels.
- . universités dans certain pays (US, UK, Belgique, Irlande...)
- . presse, clubs, associations de Français

#### 2) Les approcher

. les moyens financiers : établir un budget par techniques utilisées (repas, mails, événements...). Demande de financement à la FFE si nécessaire.

. les moyens pratiques :

1. événements culturels ou sportifs
2. visites officielles des responsables poli-

*tiques Français*

3. Invitation traditionnelle à l'ambassade le 14 juillet de chaque année

4. repas thématiques

5. repas conviviaux

6. approche directe sur le lieu du travail.

. Les supports :

- e-mails ;

- téléphone ;

- cartes de visite " Parti Socialiste " avec adresses locales et nationales ainsi que l'ensemble des sites PS et sites associés (groupe des réflexion, partis frères avec accord préalable...);

- documents type "livret d'accueil" ;

- lettre et mailing papier ;

- utiliser éventuellement les moyens locaux, (presse..) et les événements des partis frères (conférences, débats, concerts ...). En Europe en particulier cela est possible et souhaitable.

=> enregistrement du contact (mise à jour fichier des contacts) et relance périodique, en particulier pour assister à des événements

=> bien sûr, un suivi particulier doit être accordé aux demandes spontanées : rien de plus frustrant et démobilisateur que la demande sans réponse. Là aussi, l'enregistrement et le suivi du contact sont essentiels.

=> Rappel régulier à tous les militants que c'est leur travail fondamental : trouver et convaincre d'autres militants.

#### 3) Les inviter à leur première réunion de section : l'instant du choix

- Invitation à une réunion des section, si possible à l'occasion d'un débat mobilisateur.

- repas/contact personnalisé avec le responsable de section ou la CA.

- présentation personnelle de tous les membres présents à la réunion.

- la convivialité de la première réunion est un facteur déterminant pour le passage à la prise de carte et au paiement de la cotisation.

#### Journal de la Fédération des Français à l'Étranger du Parti Socialiste

10 rue de Solférino  
75333 Paris Cedex 07  
tél : 01 45 56 77 82  
fax : 01 45 56 77 85

directeur de la publication :  
Pierre-Yves Le Borgn'  
responsable de la rédaction :  
Aude Yung

courriel : ffe.ps@wanadoo.fr  
http://www.ffeps.com